

Décision

Générale

colonial

Décision n° 92 du 21 janvier 1953 :

n° 92

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

21 janvier 1953

Numéro JO

n° 2 du 01/02/1953

Date du numéro

1 février 1953

TEXTE INTÉGRAL

M. Moussa Chirdon est nommé agent technique auxiliaire 6e échelon pour compter du 1er janvier 1953 et mis à la disposition du Directeur du Service de Santé, en remplacement numérique de M. Abdallah Barro, licencié.